

FEVRIER MARS 2023

LES ECHOS DE CLARA-VILLERACH



bulletin d'informations municipales

EDITO

2023 est arrivé avec tout son lot d'incertitudes et d'espoir. Ensemble, en 2022, nous avons fait à Clara-Villerach de belles choses. Cette nouvelle année s'annonce encore prometteuse. Ces dernières semaines, nous nous sommes mobilisés pour la rénovation de nos aires de jeux et la création de celle des tous petits. Les beaux jours arrivant, nous espérons qu'elles feront le bonheur de nos enfants.

Nous restons attentifs à cette sécheresse hivernale. Des mesures arrêtées par le préfet des Pyrénées-Orientales nous obligent à réduire notre consommation en eau.

Nous restons vigilants sur l'état financier de la communauté de communes. Certains projets d'investissements devront certainement être reportés ou annulés.

Nous préparons le budget 2023. Il sera soumis au vote du Conseil Municipal le 21 mars prochain. La flambée des prix nous impacte dans tous les domaines. En fonctionnement, nous resterons vigilants pour inclure les augmentations actuelles et celles à venir, relatives notamment aux coûts du personnel, de l'électricité, du carburant... En investissement, nous poursuivrons notre programme 2022/2024. Il intégrera la rénovation des bâtiments communaux au niveau énergétique, une étude pour la réhabilitation de la traverse, des aménagements et équipements des espaces publics.

3 projets sont soumis à votre vote pour cette 3ème édition du budget participatif. Rappelons que l'an passé, il a permis l'acquisition d'une friteuse électrique pour les associations, de tonnelles pour les manifestations.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux costumés sur le thème de la belle époque autour du Moulin rouge, char de la commune, lors de la cavalcade du 5 mars à Prades.



CONTACTEZ NOUS A

commune-de-clara@orange.fr

Mairie de Clara-Villerach

1 rue de la Mairie

66500 Clara-Villerach

Tel : 09.60.43.06.36

Patrick Marcel : 06.73.94.76.36

Stéphane Salies : 06.33.96.54.16

Permanences des élus sur RDV :

A Clara les mardis de 18h30 à 19h30 et le premier samedi du mois de 10h à 12h.

A Villerach le troisième samedi du mois de 10h à 12h salle Polyvalente.

Ouverture du secrétariat Mairie au public les mercredis de 9h à 12h

Rejoignez-nous sur notre *facebook* Clara Villerach

Abonnez-vous à l'application *Panneau Pocket* pour suivre les alertes et infos pratiques de la mairie



Commissions Intercommunales

Brèves des réunions auxquelles ont participé vos élus

Commission Développement Economique

Le nouveau dispositif OCMACS a été présenté et sera reconduit pour 2023-2026. C'est une opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services, qui se matérialise par un soutien financier de la Communauté de communes à destination des artisans et commerçants du territoire réalisant des investissements (matériels, rénovation de bâtiments, travaux d'économie d'énergie...). Les dépenses prises en charge sont plafonnées à 10 000€ HT avec un plafond d'aide de 30% (+ 10 % pour les travaux d'efficacité énergétique). Le montant maximum de la subvention est de 3 000€. Une nouvelle convention OCMACS sera prochainement signée entre la Communauté de communes et la chambre de commerce et d'industrie.

Commission sport

Nous avons été conviés ce 1er février 2023 à la présentation du projet architectural du centre aquatique intercommunal qui serait implanté à Prades, plaine Saint Martin à la place de la piscine actuelle.

Ont été présentés les choix techniques, les coûts de fonctionnement des installations, le montant des travaux, les recettes, les coûts d'exploitation et le bilan prévisionnel d'exploitation.

Alors que le projet initial (janvier 2021) proposait un coût maximal de 6 800 000€, cette étude estime le montant total à 9 235 000€ subventionné à 39% avec un reste à charge pour la Communauté de Communes Conflent Canigó de 5 735 000€. Cette somme impacterait les habitants de tous les villages avec une augmentation moyenne de 250€ de leur taxe foncière.

Cette étude estime un coût de fonctionnement déficitaire de 513 000€ par an. Le budget de fonctionnement des piscines est toujours déficitaire : à savoir la piscine actuelle génère un déficit de 90.000€.

Une autre étude nous indique que les coûts du réaménagement et de l'amélioration de la piscine actuelle de Prades s'élèverait à 1 500 000€.

Le projet paraît très séduisant (solarium et plages extérieures végétalisées, zone de jeux d'eau extérieurs, grand toboggan tube, spa bien-être, grand bassin intérieur 4 couloirs de nage, bassin d'apprentissage). Les choix techniques pour économiser l'énergie ont été réfléchis (panneaux photovoltaïques, couverture thermique du bassin...). Le territoire y gagnerait en attractivité. Cependant, les coûts nous paraissent exorbitants. Le financement d'un tel projet suppose une augmentation de la taxe foncière qui est déjà majorée pour assurer le fonctionnement des services à la personne de la Communauté de communes.

De plus, les charges liées aux dépenses énergétiques sont maintenant bien connues et nous inquiètent. En effet, cet hiver, des piscines ont dû fermer leurs portes.

Nous avons décidé de voter contre ce projet démesuré.





RECENSEMENT CITOYEN

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit.

Exemple : si votre 16e anniversaire est le 12 janvier 2023, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 janvier 2023 et le 30 avril 2023.

Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Pour chaque jeune Français de 16 ans, le recensement doit être effectué pour :

- Participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- Passer, le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans : CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...
- Être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Autrement dit, jusqu'à 25 ans, on ne peut pas voter ni passer de concours et examens d'État sans cette attestation !

Pour cela, il doit se rendre à la mairie de son lieu de domicile avec sa pièce d'identité, le livret de famille, un justificatif de domicile. Un document d'Etat-civil sera rempli par la secrétaire de mairie et une attestation provisoire signée par Monsieur le Maire lui sera remise quelques jours après.

Le jeune mineur peut se faire remplacer par un de ses parents. Le jeune peut aussi se faire recenser sur mon.service-public.fr (pour certaines communes) ou au consulat ou service diplomatique français s'il réside à l'étranger.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Pour plus d'informations
rendez-vous sur**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>



Gîte d'étape et café de pays sur la RD24

Le projet a été retenu par la commission Plan Avenir Montagne. L'attribution d'une subvention de 400 000 euros de la part de l'Etat nous a été notifiée.

Un accord de subvention à hauteur de 129 569 euros nous a également été adressé par le Conseil Régional Occitanie, soit 100% de l'aide financière sollicitée auprès de la région.

Nous sommes dans l'attente de la décision du Conseil Départemental pour atteindre les 80 % de financement public.

Travaux

Aires de jeux

Après l'installation des équipements par la société LAPPSET, la mobilisation des habitants a permis de finaliser les aménagements pour sécuriser et embellir les aires de jeux de la commune.

Un muret de soutènement a été construit au départ de la tyrolienne, le gravier a été étalé, certains modules ont été déplacés et renforcés.

Après l'installation de la dernière rambarde par Christian Albalat que nous remercions ainsi que tous ceux qui ont prêté main forte, l'aire de jeux du Terre Fort sera accessible à partir du vendredi 24 février.

Passerelle sur le canal de Bohère

A la demande de la commune, le syndicat intercommunal du canal de Bohère a installé une passerelle sécurisée à la sortie de l'aqueduc direction le village de Villerach.

Du pain sec pour les animaux ...

Un container pour recueillir le pain sec a été installé sur l'aire de compostage collectif à Clara.

... Du fumier pour les jardins

Avis aux jardiniers ! Si vous voulez enrichir votre terre, vous pouvez venir ramasser du fumier chez Eymeric et Sandrine à Clara. Mettez vos bottes et prenez des contenants et une pelle. Rendez-vous les 1 et 4 mars de 9h à 11h au Terre fort en face l'aire jeux.





Frelon asiatique (*Vespa velutina*)

Emplois dans une collectivité locale

De nombreuses communes font appel au centre de gestion de la fonction publique territoriale des Pyrénées-Orientales pour recruter leurs employés municipaux afin de simplifier la gestion des embauches et le suivi administratif. C'est le cas de Clara-Villerach pour le remplacement de ses titulaires absents.

Plusieurs habitants nous questionnent sur les démarches à suivre pour candidater.

Celles et ceux souhaitant candidater pour un emploi territorial peuvent déposer un dossier (CV et lettre de motivation) sur le portail Emploi-Territorial.fr.

Vous pouvez y rechercher les offres d'emploi disponibles par département et candidater directement en ligne ou créer votre espace demandeur et compléter votre profil pour être visible des collectivités demandeuses.

Retour du frelon asiatique

C'est le moment de mettre en place vos pièges

Au printemps, le piégeage a pour but d'éliminer les fondatrices (février à mai). Les pièges peuvent être réalisés avec des bouteilles en plastique. L'appât est constitué d'un mélange liquide de bière 1/2, vin blanc 1/2 et d'un trait de sirop de fruit rouge. Des cadavres de frelons seront laissés dans le piège pour attirer les autres individus. Il est important d'employer les pièges les plus sélectifs possibles, permettant aux petits insectes de s'échapper. Pour plus d'informations, contactez *Vapeur* au 06 19 12 96 56

Restriction d'eau

Notre commune est classée en niveau alerte par la Préfecture. Des mesures d'interdiction de certains usages sont en vigueur (voir image).

Toutes ces mesures font l'objet de contrôles réguliers.



Mesures d'interdiction des usages



Interdiction
d'arroser les pelouses,
massifs fleuris, espaces
verts, rond-points
(Sauf de 20h à 8h)



Interdiction
d'arroser les
potagers
(Sauf de 20h à 8h)



Interdiction
d'arroser les terrains
de sport
(Sauf de 20h à 8h)



Seul l'arrosage des
"greens et départs"
de golfs est
autorisé



Interdiction
de nettoyer les terrasses, façades et
voiries à l'exception des balayeuses
laveuses automatiques



Interdiction
de nettoyer les
véhicules en dehors
des stations de
lavage



Interdiction
de laver les bateaux
de plaisance hors
des zones de
carénage



Réduction minimale de
25 % des volumes
prélevés pour les usages
agricoles



Interdiction
de faire fonctionner les
fontaines en circuit ouvert
Circuit fermé autorisé



Limiter l'utilisation des
douches de plage et
éviter le gaspillage



Interdiction
de remplir, de vidanger
les piscines et les plans d'eau
Piscines : Appoints autorisés



Fête de la nature 2023

Voisins des bois : A la découverte du petit peuple de la forêt de Clara-Villerach

L'édition 2023 de la commune se précise. Elle s'inscrit dans la continuité de la réunion citoyenne d'octobre dernier avec les représentants de l'ONF.

Petits et grands amoureux de notre forêt, bloquez dès à présent les dates du 27 et 28 mai dans vos agendas afin de profiter des différents ateliers qui vous seront proposés par la Commission environnement (balade sensorielle, écoute, identification d'espèces, d'empreintes...).

Le programme est en cours de conception et promet d'être savoureux.

Rencontre avec...

Audrey Bonafos, Villerach

Présidente de l'association La charbonnière



Enfant, Audrey récupérait souris, hérissons, oiseaux, lézards, serpents et autres animaux sauvages en détresse pour les soigner. De cette passion, de ce dévouement pour la nature et de ses années au sein du Groupe Ornithologique du Roussillon, est née en juillet 2021 La charbonnière, une association de Sauvegarde de la Faune Sauvage des Pyrénées Orientales.

Les premiers bilans de cette jeune association sont prometteurs et ne cessent de croître : l'an dernier, 2000 appels de détresse ont été gérés, 2 650 animaux sauvages (145 espèces) ont été pris en charge (soins, rééducation, relâcher, euthanasie ou simple surveillance in situ) grâce à plus de 70 bénévoles. L'association est actuellement à la recherche d'un terrain d'au moins 3 hectares pour créer une structure permettant la prise en charge globale des soins (infirmerie, volière, tunnel à chauves-souris...).

Peut-être les avez-vous aperçus ? Récemment, un héron garde-bœuf a été relâché sur le plan d'eau de Prades ou encore un vautour fauve trouvé agonisant à Codalet a repris son envol Noël dernier à Força Réal.

Ce n'est pas de tout repos. Arrivée il y a 7 mois au village, très occupée, par monts et par vaux, on voit rarement Audrey dans les ruelles de Villerach. Mais quand on a la chance de croiser son chemin, on est captivé. Passionnée et généreuse, elle partage sans compter son savoir sur la faune sauvage et son attachement pour les animaux. Elle souhaite d'ailleurs participer à la prochaine fête de la nature en proposant différents ateliers aux habitants de Clara-Villerach. Nous en sommes ravis et nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous !

Si vous êtes un professionnel du village (artisan, acteur économique...), un bénévole dans une association et que vous souhaitez faire connaître votre entreprise ou votre association via ce bulletin municipal, rapprochez-vous de vos élus.

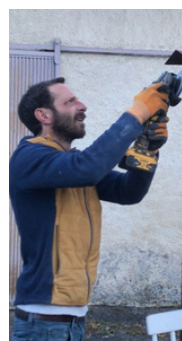
Concrètement, comment ça se passe ?

Les particuliers, face à un animal sauvage en détresse, oiseaux et mammifères, appellent le numéro d'urgence 07 66 79 23 07, disponible 7 jours/7. C'est alors que se met en place toute la chaîne de secours. Un graveur de l'association va récupérer l'animal et l'orienter rapidement pour les premiers soins d'urgence (une clinique vétérinaire du 66). Dès que l'état de l'animal le permet, un rapatrieur le transporte dans le centre de soins LPO Hérault. Si tout va bien, après sa convalescence, il sera relâché dans son environnement naturel.

La charbonnière, Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage des Pyrénées Orientales

<https://www.lacharbonniere-csfs66.fr/>
csfslacharbonniere@gmail.com

Facebook : La Charbonnière-CSFSS66



Budget participatif

Pour cette troisième édition du Budget Participatif de la commune de Clara-Villerach, trois projets sont proposés. Nous renouvelons nos remerciements aux habitants qui se sont prêtés à l'exercice et ont fait preuve de créativité et de sens du collectif. Nous espérons aussi que vous serez nombreux à exprimer votre avis par votre vote afin de permettre la réalisation du ou des projets qui vous tiennent le plus à cœur.

Nous vous souhaitons une belle découverte des projets. Vous trouverez dans le feuillet intermédiaire, 4 bulletins de vote à vous répartir entre habitants du même foyer. Des bulletins supplémentaires sont disponibles en mairie.

Qui peut voter ?

Toute personne âgée de 16 ans et plus, résidant sur la commune.

Jusqu'à quand je peux voter ?

Vous avez jusqu'au dimanche 12 mars minuit

Comment Voter ?

En déposant le bulletin de vote dans la boîte aux lettres de la mairie à Clara ou dans la boîte aux lettres devant la salle des fêtes à Villerach

Modalités du vote

Chacun d'entre vous dispose de 3 voix qu'il peut attribuer de la manière suivante :

- Soit 3 voix sur votre projet préféré
- Soit 2 voix sur votre projet préféré et 1 voix sur votre deuxième projet préféré
- Soit 1 voix sur chacun des trois projets

FRESQUES / STREET ART RURAL

Faire intervenir un ou des artistes pour réaliser des fresques ou dessins muraux sur des murs, boîtiers électriques, rideaux de fer, aires de jeux...
Les espaces seront définis collectivement.
L'objectif est d'embellir les villages, notamment en dissimulant des éléments disgracieux des centres des villages. Un thème pourra être défini collectivement.
Un artiste local a déjà été pré-identifié, Ben caillou.
Pour se faire une idée : www.bencaillous.com

1

DES RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

Mettre en place des récupérateurs d'eau de pluie sur les gouttières des bâtiments communaux. Le projet prévoit également l'équipement par la commune d'une citerne sur remorque et d'une pompe. L'objectif est de faire des économies d'eau potable, de préserver la nappe phréatique et plus largement l'environnement. Cela permettra de faciliter l'entretien des plantations réalisées par la commune avec l'aide des habitants.

2

LE VÉLO ÉLECTRIQUE : ÇA TIENT LA ROUTE !

Acquérir pour chaque village, un vélo électrique grand format (cargo) pour permettre aux habitants de faire des déplacements vers Prades et pour faire leurs courses dans la sobriété. Ces vélos permettent de porter 80 kg de charge en plus du cycliste (courses ou 2 enfants maximum). Cela permettra de diminuer l'usage de la voiture, d'inciter les habitants à se déplacer autrement tout en prenant soin de leur santé.

3



VIE MUNICIPALE ET AUTRES INFOS

Conseil Municipal

Les conseillers municipaux sont convoqués le **mardi 21 mars à 18h30**.

Association Sempres Endavant :

Printemps 2023 : une sortie avec le petit train jaune à destination des hauts plateaux cerdans (le programme de la journée vous sera bientôt détaillé)

Dimanche 9 Avril 2023 à 11h00 : une chasse aux trésors de Pâques dans les ruelles de Villerach

Lundi 10 Avril à 19h00 : une omelette Pascale à la salle des fêtes de Villerach

Dimanche 23 Avril : une sortie à bord du train rouge des Fenouillèdes à destination d'Axat

Avis aux amateurs de Rugby !

Les fracassés ouvrent le bar associatif à **Clara** pour la retransmission du tournoi des 6 nations et pour les matchs de l'USAP. Rendez-vous **tous les samedis à 17h** ou selon les horaires du tournoi des 6 nations.

Autour de l'étal de Rémi

Chaque Dimanche jusqu'à midi, fruits et légumes, dépôt de pain, café et bonne ambiance sont au rendez-vous sur la place de la République.

Information paroissiale

Une messe de Pâques sera célébrée à l'église de **Villerach le lundi 10 avril à 17h30**.

Décès

Monsieur René Laguerre est décédé le 31 janvier 2023 à l'âge de 90 ans. Nous transmettons toutes nos condoléances à sa famille.



Carnaval

Clara-Villerach sera représentée au défilé du Carnaval qui aura lieu à **Prades le 5 Mars prochain**.

Le thème choisi est Le Moulin Rouge. Un char a été construit par des bénévoles de la commune que nous remercions et plus particulièrement Dominique, Patrice et Sandrine pour leur engagement dans ce projet. Tous les participants sont les bienvenus pour un départ **le 5 Mars à 13h30 de la salle des fêtes de Villerach**. Pour celles et ceux qui souhaitent défiler derrière le char, une tenue Moulin Rouge ou Belle Époque sera de rigueur.

Médiathèque

24 personnes se sont retrouvées le 21 Janvier pour le premier Escape Game de Clara-Villerach à l'occasion des nuits de la lecture. Les équipes ont réussi à faire fuir la sorcière qui s'était installée à la médiathèque.

Nous avons donc repris possession du lieu et pouvons vous proposer 4 rendez-vous en mars et avril prochain : Le mercredi **8 mars** un goûter animé.

Le samedi **25 mars** un apéro poétique pour fêter le printemps des poètes

Le samedi **1er Avril** la préparation de la Sant Jordi « les mots voyageurs »

Et le samedi **22 Avril**, nous fêterons la Sant Jordi.

Le détail des programmes sera diffusé sur *Facebook* prochainement.

